



Harcelement au travail cadre associatif

Par **cebou**, le **21/12/2008** à **18:12**

Que faire pour le cas suivant:

Je viens de rencontrer plusieurs jeunes étrangers qui travaillent pour Emaus dans le cadre d'un programme humanitaire international!

L'une à été licenciée après avoir été harcelée depuis son arrivée (insultes, propos dégradant horaires de travaux supplémentaires forcée...) les autres se racontent aussi des faits de harcèlement moral et d'abus au travail! Leur référant de l'association qui gère ces jeunes est apparemment incompetent et ne fais rien! Ils ont peur des représailles s'ils se pleignent, jeuns et étrangers ils ignorent la législation et leurs droits, de plus leu maîtrise du francais est imparfaite ce qui n'arrange rien! Je souhaite les aider car je trouve cette situation scandaleuse et chocante! Comment proceder

Merci de votre aide

Par **marie**, le **10/01/2009** à **18:31**

Le mieux est de prendre contact avec la ddtefp dont cete association dépend. Elle pourra agir de l'intérieur.

Par **marie**, le **10/01/2009** à **18:31**

Le mieux est de prendre contact avec la ddtefp dont cete association dépend. Elle pourra agir

de l'intérieur.